

# APPEL À COMMUNICATIONS

**ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :  
QUELLES ANTICIPATIONS ET ACTIONS DANS LES TERRITOIRES ?**

## LES THÉMATIQUES



Assainissement



Corrosion



Déchets et  
propreté



Eau potable



Ressources  
en eau et  
milieux  
aquatiques

**DATE LIMITE DE SOUMISSION**  
**17 SEPTEMBRE 2021**

<https://www.astee.org/congres-de-lastee/> – #ASTEE2022

# POURQUOI PRÉSENTER VOS TRAVAUX AU CONGRÈS DE L'ASTEE ?

L'Astee, c'est :

- > 4 000 membres ;
- > 45 groupes de travail ;
- > 13 sections territoriales ;
- > 25 000 contacts ;
- > Plus de 2 000 inscrits/an à nos évènements.

Le congrès Astee, carrefour de réflexions, de rencontres et d'échanges, c'est :

- > des retours d'expérience ;
- > des actualités sur la réglementation ;
- > des présentations de projets novateurs ;
- > des ateliers thématiques...

Que vous soyez :

- un(e) élu(e)
- un(e) opérationnel(le)
- un(e) chercheur(euse)
- un(e) étudiant(e) ou un(e) jeune professionnel(le)

venez **valoriser vos projets** et **réseauter** avec nos **500 congressistes** attendus sur 3 jours.

**Le congrès aura lieu, du 14 au 16 juin 2022,  
à Dunkerque, au Kursaal Palais des congrès**

## QUE POUVEZ-VOUS SOUMETTRE ?

### ➤ Proposition de communication

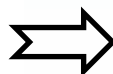
Présentation orale (15 min) ou poster (1 min pour présenter votre poster)

### ➤ Proposition d'atelier

Animation d'un atelier en vue d'échanges sur des sujets d'actualité permettant de générer des idées et des solutions

### ➤ Proposition de formation

Animation d'une session de formation en vue d'améliorer des compétences professionnelles



Soumettez votre/vos proposition(s) [en ligne](#) à partir du **28 juin 2021**

**DATE LIMITE DE SOUMISSION : 17 SEPTEMBRE 2021**

*Une structure peut soumettre un nombre illimité de propositions. Cependant, un même intervenant ne pourra assurer qu'un maximum de deux communications orales pendant la durée du congrès (en dehors des ateliers/formations). Par ailleurs, une communication (orale ou poster) ne sera possible qu'à une ou deux voix.*



## FOCUS DU CONGRÈS 2022

### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

### QUELLES ANTICIPATIONS ET ACTIONS DANS LES TERRITOIRES ?

Le changement climatique est un enjeu majeur pour notre société. Quand bien même les services publics de l'eau et des déchets sont peu contributeurs aux émissions de GES, ils sont porteurs de solutions de réduction des émissions et surtout très concernés par les effets du changement climatique. Ils doivent par conséquent **développer des solutions d'adaptation** et **renforcer leur résilience** vis-à-vis des phénomènes climatiques qu'ils soient de fond ou ponctuels.

Selon la définition du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), l'adaptation est la démarche d'ajustement au climat actuel ou à venir, ainsi qu'à ses conséquences. Il s'agit à la fois de **limiter les effets négatifs** du changement climatique et de **dégager des opportunités de ses effets bénéfiques**. L'adaptation se décline à toutes les échelles de territoire.

Il s'agit donc d'anticiper les conditions climatiques futures pour prendre aujourd'hui des décisions et construire des stratégies compatibles avec la situation de demain, **dans les politiques locales et les actions privées**.

Comment prendre en compte les menaces d'inondation, la vulnérabilité des bâtiments et infrastructures aux risques naturels, la fréquence accrue des sécheresses, les îlots de chaleur urbains, les risques de submersion, les impacts sur les fonctions et usages des hydrosystèmes, les déchets qui seraient issus soit de catastrophes climatiques, soit de changements structurels (algues par exemple) ? Quelles sont les mesures d'adaptation possibles ? Quels sont les outils disponibles pour évaluer les vulnérabilités futures ? Comment intégrer le changement climatique dans les stratégies des territoires ? Comment mobiliser et soutenir les acteurs locaux ? Quelles sont les bonnes expériences à connaître ?...

**Grâce à vous et à votre expérience, le 101<sup>e</sup> congrès de l'Astee s'efforcera d'y répondre !**

« Le sujet de l'adaptation est plus récent et encore peu pris en compte. Sachant que nous ne sommes plus en mesure de limiter le changement climatique et qu'il va se poursuivre, l'idée est d'engager des actions pour s'y adapter, et c'est donc un sujet capital »\*

#### MESURES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

- Amélioration des connaissances
- Utilisation des eaux non-conventionnelles
- Réduction des pertes en eau
- Besoins en eau potable *versus* état des ressources
- Gestion des épisodes de sécheresse
- Gestions alternatives des eaux pluviales
- Résilience face aux crues/inondations
- Travaux sur cours d'eau
- Gestion des déchets de catastrophes climatiques
- Traitement des déchets spécifiques issus des modifications de fonctionnement des écosystèmes
- Outils méthodologiques et données
- Projets de recherche multilatéraux

#### MESURES ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES

- Végétalisation des villes
- Désimperméabilisation
- Trame verte et bleue
- Préservation de la biodiversité

#### MESURES INSTITUTIONNELLES ET SOCIOPOLITIQUES

- Information du public et des décideurs
- Planification, organisation dont mécanismes de gestion de crise
- Instauration de réglementations
- Politiques d'économie d'eau
- Démarches d'écologie industrielle
- Aide aux populations impactées

# LES AUTRES THÈMES DU CONGRÈS 2022

## ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Geste de tri des déchets à la source
- Réduction et valorisation des déchets/biodéchets
- Réduction des émissions directes/indirectes GES (eau & déchets)
- Aménagements des bassins versants, mise en place de paiement pour services environnementaux

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- Changement de comportements
- Acceptabilité sociale
- Tarification sociale
- Engagement citoyen

## POLLUANTS DANS L'EAU

- Échantillonnage, métrologie et mesure
- Procédés de valorisation et de traitement
- Traitement des données et intelligence artificielle
- Actions de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau
- Gestion de crise

## SÉCURITÉ

- Sûreté des installations
- Cybersécurité
- Sécurité du personnel

## DÉCHETS PLASTIQUES ET DE CHANTIER

- Méthodes de quantification et qualification
- Filière de recyclage et de réemploi

## DISSÉMINATION DES DÉCHETS PLASTIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT

- Identification des gisements
- Développement de mesures de prévention, de collecte et de traitement

## BOUES

- Valorisation énergétique et procédés de traitement
- Valorisation matière (compostage, épandage, innovations)

## BIODÉCHETS

- Filière de prétraitement
- Valorisation matière
- Valorisation énergétique

## QUALITÉ SANITAIRE DES EAUX

- Suivi et gestion des eaux douces
- Stress hydrique et risques sanitaires
- Contamination microbienne (bactéries, virus)
- Technologies de désinfection
- Suivi épidémiologique des eaux usées

## GESTION PATRIMONIALE ET DURABILITÉ DES SERVICES

- Indicateurs de performance
- Renouvellement/Réhabilitation des infrastructures
- Travaux sur voiries

## Les domaines de l'Astee



Assainissement



Corrosion



Déchets et propreté



Eau potable



Ressources en eau et milieux aquatiques

## COMMENT LES PROPOSITIONS SONT ÉVALUÉES ?

Toutes les contributions soumises pour le 101<sup>e</sup> congrès de l'Astee, en 2022, seront évaluées **par un panel de professionnels de l'eau et des déchets**, regroupés en comité de programme, **copiloté par Mathieu BREVIERE de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Laurent BRUNET de Suez.**

Sont attendues des communications destinées à un public de professionnels, si possible transversales à plusieurs parties prenantes : collectivités, industriels, entreprises, opérateurs privés ou publics, ingénieristes, représentants des usagers, laboratoires de recherche et universités. Le caractère opérationnel et finalisé du travail présenté sera un critère de sélection important. Les contributions seront des témoignages, des retours d'expérience, des opérations pilotes ou des résultats de recherche. Les communications ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

## EST-CE QUE LA COMMUNICATION SERA PUBLIÉE DANS TSM ?



Le comité de programme se réserve le droit de présélectionner les contributions qui seraient d'intérêt pour [la revue Techniques Sciences Méthodes \(TSM\)](#) éditée par l'Astee. Deux types d'articles sont envisageables :

- > une fiche Ressources dans la partie Magazine qui sera soumis pour approbation au comité de rédaction de TSM ;
- > un article scientifique et technique qui sera soumis pour approbation au comité de lecture de TSM.

## QUELS SONT LES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES INTERVENANTS ?

Les intervenants retenus (présentation orale, poster, organisateur d'atelier, organisateur d'une formation) devront s'acquitter des droits d'entrée au congrès, à un tarif préférentiel.

Les intervenants ne doivent pas nécessairement être membre de l'Astee. Cependant, les membres de l'Astee ont accès à divers avantages, dont des remises sur les droits d'inscription au congrès.

[Devenir membre de l'Astee](#)

## QUELLES SONT LES DATES À RETENIR ?

17 sep.  
2021

Réception des propositions de communications

Nov.  
2021

Sélection des communications par le comité de programme

Février  
2022

Diffusion du programme et ouverture des inscriptions

Avril  
2022

Envoi des supports demandés pour les contributions retenues